

Ce document a pour objet de transmettre les informations juridiques intéressant les organismes de formation aux métiers du BTP.

La direction des Affaires juridiques et de la Vie institutionnelle (DAJVI) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

► GOUVERNANCE : NOMINATION DES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES 11 OPCO

Arrêté du 13 juin 2024 portant nomination des commissaires du gouvernement aux conseils d'administration des opérateurs de compétences

Publication au Journal Officiel : 15 juin 2024

Un arrêté de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités du 13 juin 2024 renouvelle les commissaires du gouvernement au sein des conseils d'administration des 11 opérateurs de compétences (Opco).

Instaurée à la suite de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018, la présence d'un commissaire du gouvernement au sein du conseil d'administration de l'Opco constitue une des conditions de leur agrément par l'Etat. Leurs statuts doivent prévoir qu'un commissaire du gouvernement assiste aux séances du conseil d'administration avec une voix consultative. Les 11 commissaires du gouvernement sont issus de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP).

Sont ainsi nommés commissaires du gouvernement :

- Auprès de l'Opco AFDAS : M. Laurent GAULLIER ;
- Auprès de l'Opco AKTO : M. Stéphane REMY ;
- Auprès de l'Opco ATLAS : Mme Alina SAVCHUK ;
- Auprès de l'Opco Constructys, Opco de la construction : Mme Natacha DJANI ;
- Auprès de l'Opco Opcommerce : M. Benoit BEAUVILLARD ;
- Auprès de l'Opco 2I : M. Bruno MORIN ;
- Auprès de l'Opco OCAPAT : M. Benoit BEAUVILLARD ;

- Après de l'Opco Entreprises de proximité : Mme Natacha DJANI ;
- Après de l'Opco Mobilités : M. Nicolas REMEUR ;
- Après de l'Opco Santé : Mme Alina SAVCHUK ;
- Après de l'Opco Uniformation, Opco de la cohésion sociale : M. Bruno MORIN.